



La lettre du secrétaire général

29 Juin 2016 : Les ITPE sont dans le ton leurs ministres jouent la bonne partition !

Cher(e) camarade,

En cette année 2016 décisive et comme toujours dans leur histoire, les ITPE ont su répondre « présents » pour aller chercher la concrétisation des engagements de leur ministre de tutelle et contrarier les plans de la fonction publique voulant nous enfermer dans le A-type.

Au lendemain d'une [journée](#) qui laissera une trace dans les mémoires de ceux qui y participaient et de ceux qui en ont eu l'écho direct ou indirect dans les quartiers de la Défense et des ministères, j'adresse un grand MERCI à chaque ITPE engagé dans la préparation et la réalisation de notre mobilisation initiée depuis le 13 juin.

Une journée dont l'issue a permis d'obtenir auprès des cabinets ministériels ce que 3000 ITPE ont réclamé au travers de la pétition portée ce 29 juin : une saisine formelle de Ségolène Royal - co-signée par Emmanuelle Cosse - transmettant à son homologue chargée de la Fonction Publique un projet stratégique pour le corps des ITPE :

- affirmant sa spécificité et son rôle d'armature technique et managériale des services ainsi que sa vocation de vivier de cadres supérieurs ;
- prônant le renforcement de la formation initiale et continue, l'ENTPE étant appelée à jouer un rôle central en réseau avec d'autres écoles ;
- visant à faciliter nos parcours professionnels vers l'ensemble des types d'employeurs, pour permettre aux ITPE de travailler à différentes échelles et dans différentes postures ;
- se concluant sur la nécessité d'une évolution statutaire comprenant notamment un troisième niveau de grade HEB, ainsi que par l'étude d'un régime indemnitaire échappant au RIFSEEP et versé en année courante.

Lettre du secrétaire général n°274 A diffuser à tous les ITPE

En termes de calendrier de travail, les représentants de nos ministres se sont engagés sur un aboutissement du projet statutaire à l'automne, à l'issue d'un travail entre administrations qui sera mené cet été, sur la base d'une saisine du DGAFP par le Secrétaire Général de nos ministères.

Une fois encore, les ITPE ont construit et vécu LEUR 29 juin, une journée qui marquera les esprits et les mémoires !

Ce 29 juin était nécessaire, ce 29 juin était indispensable!!

Pour autant, il ne constitue qu'un jalon – certes fondamental – d'ici l'aboutissement de notre projet et il appelle de nouveaux combats dans les semaines et mois à venir pour sauvegarder le « modèle ITPE », dans un contexte où le rouleau compresseur de l'administration de la Fonction Publique est entré en mouvement pour tenter de nous confiner dans le A-type.

Notre vigilance doit donc rester soutenue au cours de cet été, et je sais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous si de nouvelles actions devaient menées à la rentrée !

Paris, le 30 juin 2016

Laurent JANVIER

Lettre du secrétaire général n°274 A diffuser à tous les ITPE